



Mairie du Boullay-Thierry

B.T. INFO N ° 29

Novembre / Décembre 2025



Joyeux Noël à tous les
Boullaythierryens et à
leurs familles et
meilleurs vœux
pour 2026
Frédéric GIROUX et
l'équipe municipale

Décisions adoptées par le Conseil municipal lors de sa séance du 18 décembre 2025

Présent(e)s : Mmes Mme PERRET-GENTIL, DELACOURT, GUÉRIN, POLVÉ / MM. GIROUX, JOUATEL, GAULUPEAU, ALVAREZ, BESNARD, COTTIN, DONY, MAUDUIT, POQUET, ROLLET. Absent/Excusé : M. DUFOUR.



Modification N° 1 du PLAN LOCAL D URBANISME (PLU) du BOULLAY-THIERRY AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2025-031 en date du 16/12/2025, le Maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification n°1 du plan local d'urbanisme de la commune de LE BOULLAY-THIERRY arrêté le 20/02/2014.

L'équipe municipale a identifié plusieurs secteurs dans le centre-bourg destinés à changer de propriétaires à court terme.

► Elle souhaite encadrer le devenir de ces secteurs et engager, plus largement, une réflexion sur la maîtrise de la densification dans le centre-bourg afin :

- de préserver les qualités architecturales du bourg ;
- de mieux protéger les poumons verts existants ;
- de diversifier l'offre de logements et proposer un parcours résidentiel complet dans le bourg ;
- de permettre le maintien des équipements existants (notamment l'école).

A cette fin, une enquête publique se déroulera à la Mairie du BOULLAY-THIERRY, 2 rue du Vieux-Puits, 28210 du 07 janvier 2026 au 23 janvier 2026 pour une durée de 16 jours (dossier accessible via le QR Code ci-dessus).

Monsieur Michel BACCARD, désigné en qualité de

Commissaire enquêteur par décision du 9/10/2025 de Monsieur le Président du Tribunal Administratif d'Orléans, recevra à la mairie de LE BOULLAY-THIERRY :

- Le mercredi 07 janvier 2026 de 17h00 à 19h00 (ouverture de l'enquête) ;
- Le samedi 10 janvier 2026 de 10h00 à 12h00 ;
- Le vendredi 23 janvier 2026 de 17h00 à 19h00 (clôture de l'enquête).

Madame Géraldine LEROUX a, par ailleurs, été désignée Commissaire enquêteur suppléant.

Le dossier d'enquête du projet de Plan Local d'Urbanisme ainsi qu'un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le dossier d'enquête publique est également consultable sur le site internet de la Commune : <https://le-boullay-thierry.fr>.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête, ou être adressées par écrit à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie du BOULLAY-THIERRY, ou par voie électronique à l'adresse mairie.boullaythierry@wanadoo.fr en indiquant dans l'objet « Modification n°1 du PLU – A l'attention du Commissaire Enquêteur ».

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera clos et signé par le Commissaire enquêteur qui dans le délai d'un mois transmettra au Maire de la commune le dossier avec son rapport accompagné de ses conclusions motivées.

Une copie du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur sera adressée au Préfet et à Monsieur le Président du Tribunal Administratif d'Orléans.

Le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public à la Mairie du BOULLAY-THIERRY, aux heures et jours habituels d'ouverture au public et sur le site internet de la commune : <https://le-boullay-thierry.fr/>

ATTENTION — La dernière collecte de déchets de l'année est avancée à cause des fêtes. Les conteneurs doivent être mis en place le mercredi 31 décembre AVANT MIDI, impérativement.



Alertes — Urgences : Soyez informé(e)s **sans délai** en téléchargeant (sur votre téléphone portable, PC ou tablette) l'application « PanneauPocket » : <https://www.panneaupocket.com>. Si vous ne pouvez pas (ou ne souhaitez pas) installer cette application sur votre téléphone portable, nous vous suggérons de vous signaler à la Mairie, qui vous communiquera les informations importantes par voie de circulaire déposée dans votre boîte aux lettres.



Ce bulletin, destiné à l'information des habitants, **n'a pas de valeur juridique**.
Seule, la Mairie est habilitée à fournir une information officielle aux administrés.

Synthèse des délibérations adoptées le 17 décembre 2025

N° délibérations	Objet	Détails
2025-024	Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux	Adjonction de compétences supplémentaires (projet de gendarmerie à Châteauneuf-en-Thymerais, réseaux de chaleur Dreux/Vernouillet, formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur / Mézières/Ecluzelles)
2025-025	Convention ENERTRAG (« Repowering » des éoliennes)	Convention d'utilisation des voies et chemins communaux
2025-026	Modification n° 1 du PLU	Lancement de l'enquête publique (voir recto)
2025-027	Logement communal (au-dessus de la Maison des Associations)	Projet de rénovation / Audit énergétique / Lancement des consultations
2025-028	Aménagement du Bosquet	Lancement de la consultation des entreprises (le diagnostic phytosanitaire des arbres ayant été réalisé)
2025-029	Aménagement du Bosquet	Demande de subvention CRST (Contrat régional de solidarité territoriale)
2025-030	Logement communal (au-dessus de la Maison des Associations)	Projet de rénovation / Demande de subvention FDI/DETR/CRST 2026
2025-031	Salle communale (ancienne salle des fêtes)	Amélioration énergétique (isolation par l'extérieur) / Demande de subvention FDI/DETR/DSIL 2026
2025-032	Voirie communale	Réfection et aménagement de sécurité / Demande de subvention FDI/DETR/DSIL 2026
2025-033	Tabernacle de l'église	Restauration / Demande de subvention « Fonds Église 2026 »
2025-034	Bulletin municipal annuel 2026	Tarifs annonceurs 2026 (maintien des tarifs appliqués en 2025)

Légende des sigles FDI : Fonds départemental d'investissement
DETR : Dotation d'équipement des territoires ruraux
DSIL : Dotation de soutien à l'investissement local

Mairie

Coordonnées :

Adresse postale : 2 rue du Vieux-Puits
28210 LE BOULLAY-THIERRY
Tél. 02 37 38 32 71
mairie.boullaythierry@wanadoo.fr
Nouveau site : <https://le-boullay-thierry.fr/>

Horaires :

- * Mardi : Secrétariat joignable par téléphone ou par mail, uniquement (09h30/12h00 et 13h00/17h30)
- * Mercredi : 10h00/12h00 et 14h00/18h30 (permanence de M. le Maire l'après-midi)
- * Vendredi : Secrétariat joignable par téléphone ou par mail, uniquement (09h00/12h00 et 13h00 à 15h30) (fermeture à 12h00 le 1er vendredi du mois)
- * 1er Samedi du mois : 09h00/12h00 (permanence de M. le Maire et du secrétariat)

ATTENTION : Fermeture pour congés du lundi 22 décembre 2025 au lundi 05 janvier 2026 inclus.
Ouverture le 10 janvier 2026 (à la place du 03 janvier).



RECENSEMENT

Le recensement de la population aura lieu dans la commune du 15 janvier au 14 février 2026. Il sera assuré par Mme Corinne WUNENBURGER (photo ci-contre). Nous vous invitons à lui réserver le meilleur accueil.

PROPRETÉ DE LA DÉCHÈTERIE

Malgré les opérations de nettoyage réalisées et le changement de l'un des conteneurs à verre, la propreté de la zone de collecte laisse toujours à désirer (sacs, verre cassé, débris divers et bouchons sur le sol, etc.). Pour éviter ces inconvénients, merci de prendre les précautions nécessaires lors de vos dépôts.



Agenda de la commune et des associations

- Dimanche 11 janvier : Galette des Rois (ACSBT)
 - Vendredi 16 janvier : Cérémonie des vœux à la Mairie (19H00)
 - Vendredi 30 janvier : Assemblée générale de l'APBT (18H30)
 - Vendredi 06 février : « Odyssong » (animation proposée par la Médiathèque de Dreux/Agglo, avec participation des violonistes du Conservatoire) (20H00) (Municipalité + APBT)
 - Dimanche 08 février : Tournoi de belote (ACSBT)
 - Samedi 21 mars : Soirée de la Saint-Patrick (ACSBT)
 - Dimanche 15 et Dimanche 22 mars : ÉLECTIONS MUNICIPALES (Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 06 février 2026)
 - Samedi 11 avril : Déjeuner annuel des Aînés (Espace Tilia)
- Bibliothèque associative : Prochains rendez-vous les samedis 03 et 17 janvier 2026 (de 16H00 à 18H00).